DON DE **TITRES COTÉS EN BOURSE**

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

Une façon fiscalement avantageuse d'aider durablement la nature

Faire don de titres ayant pris de la valeur, comme des actions cotées en bourse ou des fonds communs de placement, est une façon simple et fiscalement avantageuse d'appuyer Conservation de la nature Canada (CNC).

Votre générosité appuiera des travaux essentiels à travers le Canada et contribuera à protéger les terres et les eaux dont dépendent les espèces sauvages et les collectivités, et ce, d'un océan à l'autre et à l'autre.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

ÉTAPE 1 :

Parlez à votre spécialiste en planification financière

Votre spécialiste en planification financière ou en placements peut vous aider à déterminer de quels titres il peut être le plus judicieux de faire don et à entreprendre le transfert.

ÉTAPE 2 :

Remplissez le formulaire de don de titres de CNC et, avant d'entreprendre le transfert, envoyez-en une copie à votre spécialiste en planification financière ou à votre courtier, ainsi qu'à CNC.

ÉTAPE 3 :

Votre courtier ou spécialiste en planification financière procède au transfert

Votre courtier ou spécialiste en planification financière fera le transfert de vos titres vers le compte de courtage de CNC. Le transfert sera ensuite reçu dans le compte de courtage de CNC et traité par CNC.

ÉTAPE 4 :

CNC reçoit votre don et délivre votre reçu

Après la réception de vos titres, CNC confirmera la réception de votre don, le traitera et délivrera votre reçu fiscal pour don de bienfaisance, s'il y a lieu.

IMPORTANT: Avisez CNC avant de transférer vos titres. Lors du transfert de titres, les institutions financières peuvent fournir peu de renseignements sur la donatrice ou le donateur, particulièrement dans le cas de fonds communs de placement. En nous envoyant le formulaire dûment rempli à l'avance, vous nous aidez à confirmer votre don dès sa réception, à le traiter et à délivrer rapidement votre reçu. Vous pouvez envoyer le formulaire dûment rempli par courriel à **don.planifie@conservationdelanature.ca** ou par télécopieur au **416 789-6568.**

Fonds communs de placement et FNB

CNC accepte les parts admissibles de fonds communs de placement. Ces transferts peuvent prendre plus de temps que ceux de titres cotés en bourse en raison des délais de traitement de la société de fonds ou de l'institution financière. Le transfert de fonds communs de placement peut prendre environ 4 à 8 semaines, et ces délais sont indépendants de la volonté de CNC.

Quand vous faites don de fonds communs de placement, veuillez indiquer dans le formulaire le nom et le code du fonds ainsi que le nombre de parts. Ces renseignements aident CNC à confirmer votre don, particulièrement lorsque peu de renseignements sur la donatrice ou le donateur accompagnent le transfert.

QUELQUES POINTS À RETENIR

Avisez CNC avant de transférer vos titres

Envoyez-nous une copie de votre formulaire dûment rempli avant que votre spécialiste en planification financière ne procède au transfert. Nous pourrons ainsi confirmer votre don dès la réception des titres et délivrer rapidement votre reçu fiscal pour don de bienfaisance.

Ne vendez pas vos titres avant le transfert

Pour bénéficier des avantages fiscaux potentiels liés au don de titres admissibles, ceux-ci doivent être transférés directement à CNC.

Prévoyez suffisamment de temps pour le transfert de votre don

Les délais de transfert et de règlement varient selon l'institution financière. Si vous souhaitez recevoir votre reçu pour un exercice financier en particulier, prévoyez suffisamment de temps pour que votre don soit reçu et traité par CNC au cours de cette année.

Le transfert de fonds communs de placement peut prendre de 4 à 8 semaines environ; veuillez tenir compte de ce délai lorsque vous planifiez votre don.

Détermination de la valeur de votre don

Votre reçu officiel pour don de bienfaisance indiquera la juste valeur marchande de votre don, conformément aux exigences applicables de l'ARC et aux politiques de CNC. Pour les titres cotés en bourse admissibles, la valeur est établie en fonction du cours de clôture le jour où ils sont reçus dans le compte de courtage de CNC. La valeur des fonds communs de placement est établie en fonction de leur valeur de règlement quotidienne.

Nous sommes là pour vous aider

**Votre contribution est plus qu'un simple don.
C'est un investissement dans l'avenir des milieux naturels
et des espèces sauvages du Canada.**

**Que vous envisagiez de faire un don de titres aujourd'hui ou de
l'intégrer à votre planification philanthropique ou successorale,
notre équipe des dons planifiés est là pour vous aider.
C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions et collaborerons
avec vous et votre spécialiste de la planification financière afin
de rendre le processus aussi simple que possible.**

Tara McNeice
Agente principale de développement,
Dons planifiés
1 877 231-3552, poste 2
tara.mcneice@conservationdelanature.ca

Conservation de la nature Canada
365, rue Bloor Est, bureau 1501,
Toronto (Ontario) M4W 3L4
1 877 231-3552, poste 2
don.planifie@conservationdelanature.ca
conservationdelanature.ca/dons-de-titres

FORMULAIRE DON DE TITRES COTÉS EN BOURSE

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA

Conservation de la nature Canada

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : **11924 6544 RR0001**

IMPORTANT : Avant de transférer vos titres, veuillez remplir ce formulaire et en envoyer une copie à votre spécialiste en planification financière ou à votre courtier, ainsi qu'à l'équipe des dons planifiés de CNC.

Ce formulaire ne permet pas de faire le transfert.
Votre spécialiste en planification financière ou votre courtier doit effectuer le transfert en suivant les instructions fournies par CNC ci-dessous.

1. Renseignements sur la donatrice ou le donateur

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Appartement ou bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

2. Renseignements sur le courtier ou le spécialiste en planification financière

Nom du courtier ou spécialiste : _____ Institution financière : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Compte de placement

❑ Compte géré par un courtier ou un spécialiste en planification financière ❑ Compte de placement autogéré

3. Renseignements sur les titres

Veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque titre que vous souhaitez donner.

Type de titre	Nom/description	Symbole boursier	CUSIP / ISIN / Code de fonds	Nombre de titres/parts
❑ Action ❑ Obligation ❑ FNB ❑ Fonds commun de placement				
❑ Action ❑ Obligation ❑ FNB ❑ Fonds commun de placement				

Nom et numéro de compte : _____

Signature de la donatrice ou du donateur (requise) : _____ jour/mois/année : _____

4. Affectation de votre don

Veuillez choisir une option :

❑ **Priorités de CNC.** Je souhaite que mon don appuie les besoins de conservation les plus prioritaires de CNC.

❑ **Affectation particulière.** Je souhaite que mon don appuie : _____

5. Instructions de transfert

Veuillez fournir les renseignements suivants à votre spécialiste en planification financière ou à votre courtier pour lui permettre de transférer vos titres à CNC.

Institution destinataire : RBC Placements en Direct Inc.

FINS: T002
DTC: 5002
CUID: DOMA

No de courtier en fonds communs de placement : 9190
No de compte de CNC : 68361784 1-5
Code de représentant : 35A

Conservation de la nature Canada
365, rue Bloor Est, bureau 1501, Toronto (Ontario) M4W 3L4
Courriel : don.planifie@conservationdelanature.ca **Télécopieur :** 416 789-6568 **Téléphone :** 1 877 231-3552, poste 2